

LE DEVOIR, LE MERCREDI 17 MARS 2007

IDÉES

RÉFORME DE L'ÉDUCATION

# Des comparaisons douteuses

LOUISE LAFORTUNE

*Professeure titulaire, Département des sciences de  
l'éducation, Université du Québec à Trois-Rivières*

Depuis le début de l'application de la réforme en éducation au Québec, on dirait que se comparer avec la Suisse est essentiel, comme si la Suisse était un exemple, comme si elle était un modèle. Quand on regarde de plus près les comparaisons, on se rend compte que c'est du canton de Genève dont il est question et non de la Suisse au complet. Alors, est-ce comparable ? Plusieurs Suisses n'apprécieraient pas qu'on les assimile au canton de Genève. C'est un peu comme si on considérait que le Québec peut être assimilé à Montréal. Les premières différences sont géographiques et chiffrées. La Suisse, un pays de 7,2 millions d'habitants, comporte 26 cantons qui ont chacun leur système d'éducation. De ces 7,2 millions d'habitants, il y en a environ 1,5 million (moins d'habitants que sur l'île de Montréal) de francophones répartis dans six cantons. Le canton de Genève est un de ces cantons, le deuxième des cantons francophones pour la taille de sa population avec ses 440 000 habitants. Il comporte une importante proportion d'étrangers (entre 35 et 40 %). Ce canton a une superficie 6780 fois plus petite que celle du Québec. Avec des différences aussi importantes en matière de population et de superficie, peut-on comparer le Québec au canton de Genève en Suisse lorsque l'on parle d'éducation ?

### **Multiples distinctions**

On peut dire que des différences géographiques ne sont pas importantes lorsqu'on veut comparer les résultats de deux systèmes d'éducation, mais d'autres différences, par exemple culturelles, permettent de dire que toute comparaison est boiteuse. Le Québec et le canton de Genève n'ont pas la même histoire au plan de l'éducation ; le cheminement pour en arriver à cette réforme n'est pas le même; la formation à l'enseignement ne prend pas la même forme ; les liens entre les instances politiques, les universités et le milieu scolaire ne sont pas les mêmes; les moyens utilisés pour mettre en œuvre la réforme sont différents; les documents mis à la disposition du milieu scolaire par les instances politiques ne sont pas les mêmes et ne sont pas produits en même quantité. On peut bien regarder ce qui se passe ailleurs, on peut bien s'en inspirer si cela peut être utile, mais de là à dire que s'il y a un échec ailleurs, il y aura automatiquement un échec au Québec, il y a une marge importante. De telles conclusions manquent de fondements, de réflexions, de connaissance de la situation dans deux milieux scolaires, dans deux cultures. Parler la même langue n'est pas suffisant pour être comparable.

Le Québec ne peut-il pas réfléchir à sa propre réforme, se demander ce qui va, ce qui ne va pas et éviter des comparaisons impossibles, des comparaisons trop rapides qui mènent à des remises en question complètes ? Il y a peut-être des influences réciproques, mais notre réforme est liée à un mouvement international; elle a pris nos couleurs et est partie de notre histoire en éducation, de notre cheminement depuis le rapport Parent, depuis différents avis du Conseil supérieur de l'éducation (1993, 2003), depuis la Commission des états généraux de l'éducation (1996), depuis le rapport Corbo (1994)... Lors de mes nombreux voyages professionnels en Suisse, on me demande: «Comment se fait-il qu'au Québec, ce soit si dynamique et créatif en éducation?» N'est-ce pas là un bon départ pour réussir un changement ?